



PROJET DE TERRITOIRE – 18^{ème} arrondissement 2024-2030

La politique de la ville, qu'est-ce que c'est ?

La Ville de Paris, l'Etat, ainsi que certains de leurs partenaires institutionnels (bailleurs, CAF, France Travail etc.) souhaitent **intervenir de façon renforcée dans les quartiers populaires parisiens**.

La géographie d'intervention pour cette politique publique est arrêtée par l'Etat dans le cadre du décret ministériel n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 pour ce qui est des quartiers prioritaires « politique de la ville » et par la Ville de Paris pour ce qui concerne les quartiers populaires, telle que présentée au conseil de Paris au mois de juin 2024 (cf. carte page 4).

Pour définir les contours de cette **politique territorialisée et volontariste**, les partenaires se fixent des objectifs. A l'échelle parisienne, cela prend la forme d'un contrat de Ville (signé avec l'Etat) et d'un **pacte parisien pour les quartiers populaires, pour la période 2024-2030**.

A l'échelle des arrondissements concernés (10 au total), sont rédigés des « **projets de territoire** » et pour chacun des quartiers concernés (35 en tout) un « **projet de quartier** ». Ces documents indiquent les orientations pour l'amélioration la qualité de vie au bénéfice des habitantes et habitants de ces territoires. Ces quartiers se caractérisent par **des besoins plus importants du fait de leurs fragilités socio-économiques** notamment (cf. éléments statistiques page 5).

Ces projets de territoire et de quartier s'appuient sur des diagnostics territoriaux et sur un bilan des précédents contrats qui montrent qu'à l'échelle locale, **de nombreuses actions et transformations ont été menées au cours des dernières années**. Cette intervention dans les quartiers populaires s'inscrit en effet dans la durée.

Les orientations, nouvelles ou ré-affirmées, reposent aussi sur **une concertation des habitantes et habitants, des acteurs associatifs et des partenaires des quartiers** (cf. schéma détaillé page 6), qui a été menée dans entre les mois de juin 2023 et janvier 2024.

La méthodologie d'action dans ces quartiers populaires à Paris s'articule notamment autour:

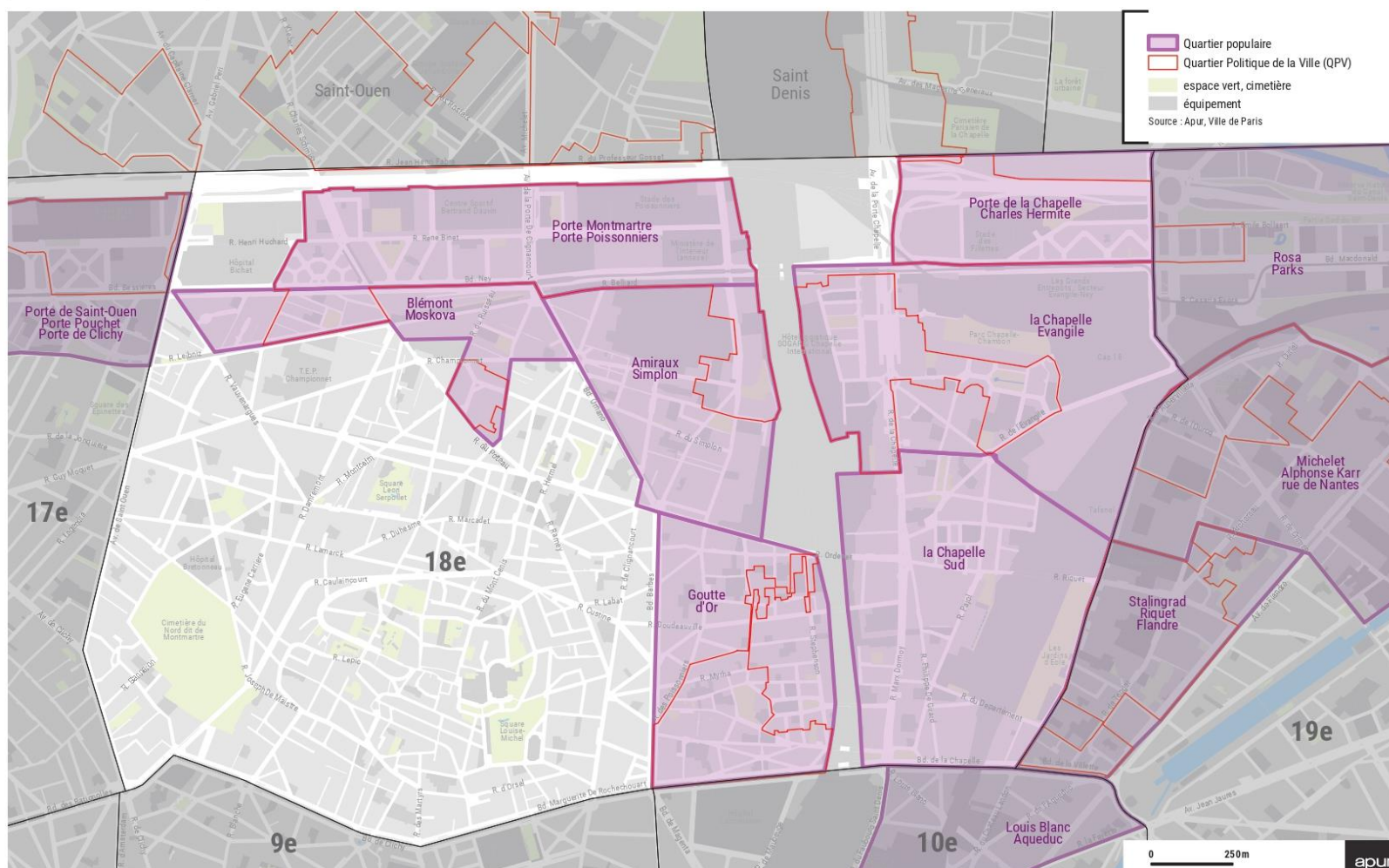
- **Des agents publics**, au contact de la population et des associations : les équipes de développement local pour l'ensemble des quartiers populaires et les délégués du préfet pour les secteurs en politique de la ville.
- **D'un soutien financier pour les associations de proximité.**
- **Du développement de services et équipements publics municipaux** adaptés et de qualité sur ces territoires.

- **D'un dialogue avec les habitantes et les habitants**, pour écouter leurs besoins et soutenir leurs initiatives (Budget Participatif, Fonds de Participation des Habitants, etc).
- **D'un travail partenarial** pour renforcer l'action des différentes institutions (Préfecture, Rectorat, Caisses de Sécurité Sociale, bailleurs, etc).
- De la mise en œuvre de **dispositifs spécifiques** et sur différents thèmes (réussite éducative, gestion urbaine de proximité, territoire zéro chômeur de longue durée, atelier santé ville, etc).

L'intervention dans les quartiers cible prioritairement **les populations identifiées comme fragiles**, particulièrement éloignées des services publics : les jeunes sans emploi ni formation, les familles monoparentales, les chômeurs de longue durée, les personnes âgées précaires et isolées, les personnes de nationalité étrangère...

Les secteurs concernés dans le 18ème arrondissement

QUARTIERS POPULAIRES 18ème arrondissement



Le territoire en quelques chiffres

	Données de comparaison					
	QPOP 18e arrondissement	dont QPV 18e arrondissement	Total QPOP Paris	Total QPV Paris	18e arrondissement	Paris
Nombre d'habitants	90 043	40 808	427 426	157 735	191 135	2 145 906
Moins de 25 ans	29%	32%	29%	30%	25%	27%
65 ans et plus	13%	14%	16%	16%	14%	17%
Nationalité étrangère	22%	22%	19%	20%	17%	14%
Famille monoparentale	37%	37%	38%	40%	35%	30%
Foyers à bas revenu	24%	33%	20%	26%	16%	12%
Allocataires du RSA	14%	18%	10%	14%	9%	6%
Part de la population non scolarisée sans diplôme	27%	35%	27%	33%	20%	16%
Taux de chômage	14%	16%	15%	17%	11%	11%
Part des 16-25 ans ni en emploi ni en étude	14%	16%	14%	16%	12%	8%
Logements SRU	43%	76%	59%	77%	24%	23%
Mal logement	13%	13%	10%	11%	10%	8%

Sources : Apur, Observatoire des quartiers parisiens de la politique de la ville (données au périmètre statistique des IRIS) – Insee, recensement de la population 2014-2020 ; Caf de Paris 2016-2022 ; Préfecture de Paris, inventaire des logements SRU au 01/01/2016 et au 01/01/2022.

*Données basées sur les périmètres statistiques des IRIS.

Les partenaires de la politique de la ville

*Délégués du préfet (Etat)
dans les quartiers « prioritaires »*



Mairie d'arrondissement

Habitantes et habitants

*Equipe de développement local
(DDCT- Ville de Paris)*

*Associations
(Centres sociaux, clubs de
prévention, compagnies
culturelles, ...)*

Institutions locales

*Directions
(Ville de Paris)*

*Acteurs privés
(Commerces, entreprises,)*



Les étapes de réalisation du projet de territoire

JUIN - OCTOBRE 2023

CONSULTATION DES HABITANTS

180 Questionnaires réalisés auprès des habitants

OCTOBRE 2023 - JANVIER 2024

CONCERTATION DES PARTENAIRES

1 réunion de lancement
16 ateliers thématiques et territorialisés
230 partenaires et **120** habitant.e.s présent.e.s sur l'ensemble des ateliers

JANVIER - MARS 2024

REDACTION DES DOCUMENTS

1 projet de territoire
7 projets de quartier :

- Amiraux-Simplon – Poissonniers
- Blémont – Moskova
- Chapelle Evangile – Chapelle International
- Chapelle Sud
- Porte de la Chapelle – Charles Hermite
- Porte Montmartre – Porte de Clignancourt – Porte des Poissonniers

QUELQUES RESULTATS :

Les habitant.e.s apprécient leur quartier pour ses mixités sociales et culturelles, ses commerces de proximité, son dynamisme associatif.

Ils s'inquiètent des problèmes de sécurité (violences et trafics) et souhaitent des aménagements d'espaces verts et de jeux ou encore de commerces de proximité avec des tarifs accessibles.

Sur les freins à l'insertion professionnelle, les problèmes de santé reviennent de manière significative, ainsi que la question de garde d'enfants. 42% estiment ne pas être à l'aise ou ne pas savoir faire de démarche administrative en ligne.



Documents validés
par la mairie
d'arrondissement

Les principaux enjeux du territoire

THEME : GRANDIR ET ETRE PARENT DANS MON QUARTIER

Les quartiers populaires du 18^{ème} arrondissement sont caractérisés par une population jeune mais nombre d'entre eux sortent chaque année sans qualification. 29% de la population des quartiers populaires du 18^{ème} arrondissement a moins de 25 ans et 14 % des 16-25 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET), contre 8 % des Parisiens. Dans ce contexte, il est nécessaire de renforcer les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire et répondre aux enjeux d'accompagnement renforcé des enfants et des jeunes. Par ailleurs, dans un contexte où beaucoup d'élèves choisissent par défaut la voie professionnelle, il est nécessaire de travailler les questions d'orientation, avec les jeunes mais aussi avec les familles, afin de renforcer l'adhésion et de permettre l'ouverture des champs des possibles.

Les quartiers populaires du 18^{ème} arrondissement connaissent également une forte présence de familles monoparentales (37%) et/ou issues de l'immigration. Le risque d'isolement de ces familles nécessite des réponses adaptées en termes de soutien à la parentalité (lieux et temps de répit, modes de garde spécifiques, ...) mais d'accompagnement à la connaissance et à la compréhension du système éducatif et des ressources existantes, afin de favoriser l'implication des parents dans l'accompagnement du parcours scolaire et éducatif de leurs enfants.

Enfin, l'arrivée croissante de catégories socioprofessionnelles aisées sur le territoire a un faible impact sur la mixité sociale au sein des établissements scolaires publics. Les collèges Clémenceau et Mayer connaissent les indices de position sociale les plus bas du territoire. L'enjeu est, dès lors, de travailler sur le rayonnement des écoles publiques des quartiers populaires afin d'éviter les logiques d'évitement de la carte scolaire.

- **Une meilleure connaissance du système éducatif et des ressources existantes pour les parents** : *présentation des écoles dans les crèches et LAEP, développement de la médiation interculturelle, permanences numériques, communication renforcée et adaptée sur les ressources existantes et de proximité, mise en place*

de groupes de parole à destination des parents dans les écoles et structures de proximité, ...

Dispositif « Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Élèves » à l'école Doudeauville et à l'école Belliard : Conduit en partenariat entre le ministère de l'Intérieur et le ministère chargé de l'Éducation nationale, ce dispositif vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant.

Nouvelle ressource de médiation interculturelle : ressource d'accompagnement linguistique visant à renforcer le lien entre les parents et l'école

Nouvelle ressource à destination des parents d'ados : lieu d'échange à destination des parents pour aborder leurs questions et difficultés avec leurs adolescents

- **Une alliance éducative efficiente pour l'orientation, le suivi et l'accompagnement des enfants et des familles :** *visites de quartier à destination des équipes éducatives, temps de rencontre entre associations et établissements scolaires, participation des associations dans les instances du réseau d'éducation prioritaire, liens avec les coordonateurs.rices REP, soutien et développement du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.*

Cité éducative Paris 18ème au sein du REP Mayer et des REP+ Clémenceau et Utrillo : Ce dispositif piloté par l'Éducation Nationale, la Ville de Paris et l'Etat permet de déployer des activités socio-éducatives complémentaires, de proposer un accompagnement personnalisé et des ressources supplémentaires destinés aux enfants et aux professionnels du périmètre défini pour favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des jeunes. La Cité éducative contribue à créer un environnement propice à l'apprentissage et à la socialisation.

Programme de Réussite Educative (PRE) : Ce dispositif vise à apporter un soutien éducatif, culturel, sanitaire et social à des enfants âgés de 2 à 16 ans, habitant un quartier prioritaire et/ou scolarisés dans un établissement d'éducation prioritaire et rencontrant des premiers signes de fragilité.

- **Des établissements scolaires de qualité au cœur des quartiers permettant l'enrichissement culturel des élèves et le développement de compétences psychosociales :** *sorties culturelles sur les temps scolaires et périscolaires, actions permettant le développement des compétences psychosociales (Prima Verra, Papillagou), travail partenarial entre associations d'éducation populaire et établissements scolaires, événements ouverts à tout.e.s au sein des établissements scolaires, options attrayantes pour tout.e.s, réflexion sur la sectorisation des établissements scolaires.*

Des moyens supplémentaires pour le REP Mayer et l'école Eva Kotchever : Un renforcement des moyens à l'échelle du Réseau d'Education Prioritaire Mayer pour mieux soutenir l'accompagnement des élèves.

- **Une orientation scolaire choisie avec les élèves et les familles :** *valorisation des appétences et des soft-skills des élèves, renforcement du lien entre les structures famille et jeunesse, renforcement du mentorat individuel et collectif sur l'orientation, actions renforcées sur l'orientation, mise en place de permanences Parcours Sup, organisation de journées portes ouvertes, organisation et/ou accueil de forums.*

- **Un accompagnement renforcé des jeunes dans la définition et la construction de leurs projets personnels et professionnels :** *soutien et développement des lieux d'accueil en proximité (PIJ existants), déploiement de la prévention spécialisée, rencontres avec des personnes aux « parcours inspirants » pour faire connaître aux jeunes et aux parents la pluralité des champs des possibles, réseau élargi entre acteurs jeunesse et acteurs professionnels pouvant accueillir des stages, implication des jeunes rencontrant des difficultés scolaires dans des projets associatifs.*

Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse : Ce dispositif permet de proposer un accompagnement individuel et renforcé à destination des jeunes en difficulté d'insertion de 16 à 25 ans habitant en quartier prioritaire, en agissant sur les freins à l'emploi et en proposant des solutions adaptées au profil de chacun. Ces accompagnements, suivis par des référents dédiés, se déroulent au sein de structures de proximité pour aller au plus près des lieux fréquentés par le public cible.

Prévention spécialisée : Extension de la prévention spécialisée à Valentin Abeille et à Chapelle international avec la présence d'éducateurs de rue pour l'accompagnement des jeunes en proximité.

- **Un accès renforcé à la lecture pour les enfants et les familles du territoire :** *implication des établissements scolaires tout au long de l'année dans les actions mises en place autour du livre et de la lecture, activités en partenariat avec les bibliothèques du territoire, renforcement du lien parents-enfants dans la pratique de la lecture, actions lecture hors les murs sur l'espace public.*

La Semaine du Livre Jeunesse Solidaire : Chaque année, depuis 15 ans, une programmation d'activités et d'ateliers à destination des habitants, des écoles et des associations du quartier est proposée sur l'ensemble du mois d'avril afin de sensibiliser à la lecture. Portées par l'Equipe de Développement Local, ces activités sont organisées en partenariat avec les bibliothèques, des librairies et des associations du territoire.

- **Des familles fragiles soutenues grâce à une offre d'accueil et d'accompagnement adaptée :** *soutien aux familles monoparentales,*

aux parents de jeunes enfants et aux familles avec enfants porteurs de handicap, propositions pour favoriser le répit parental, outillage des parents pour faciliter leur rôle au quotidien (École Ouverte, café des parents), garderie éphémère pour permettre le répit parental.

Réseau des familles monoparentales : En 2011, la Mission d'Information et d'Evaluation (MIE) sur les familles monoparentales à Paris a débouché à la création du projet de réseau des familles monoparentales. Ce dispositif vise à proposer un accompagnement individualisé aux familles monoparentales (accès aux droits, modes de garde adaptés) et à lutter contre leur isolement (activités).

THEME :SE FORMER, TRAVAILLER OU ENTREPRENDRE

Les quartiers populaires du 18^{ème} arrondissement se caractérisent par un taux de chômage important (14%), souvent corrélé à des freins d'accès à l'emploi : maîtrise de la langue française, garde d'enfants, problèmes de logement, mobilité, manque d'estime de soi, défiance vis-à-vis des institutions, méconnaissance de l'offre de proximité, difficultés avec les outils numériques, soucis de santé, situations administratives et/ou juridiques complexes. Ainsi, les actions d'information et d'accompagnement en proximité et/ou d'aller-vers sont nécessaires pour faciliter l'accès au service public et aux ressources de l'emploi.

Le faible niveau de qualification conduit également à des emplois principalement d'exécution, plus pénibles, peu reconnus, davantage précaires (CDD de moins de 6 mois, intérim...) et à faible rémunération. L'accès à la formation, à la reconversion professionnelle et à des emplois qualitatifs, au-delà des secteurs dits « en tension », doit également être facilité pour les habitant.e.s des quartiers populaires.

Le maintien dans un emploi stable est également un enjeu pour des travailleur.euse.s maîtrisant parfois mal les codes du travail et davantage exposé.e.s au travail précaire. En découle l'importance d'un accompagnement renforcé et individualisé à l'acquisition de ces codes, d'outillage sur le droit du travail, et d'accompagnement après la prise de poste.

- **Des logiques de parcours renforcées pour faciliter l'accès à l'emploi et/ou à la formation :** *Création d'outils partagés, animation d'une coordination emploi, animation de temps de rencontre des acteurs de l'emploi, des travailleurs sociaux et des acteurs jeunesse, élargissement des partenariats et des acteurs du Groupe Opérationnel du Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse.*

Coordination « Emploi » : Animé par l'Equipe de Développement Local et l'Espace Proximité Emploi de l'association Salle Saint Bruno, la coordination « emploi » vise à favoriser l'interconnaissance des acteurs de l'emploi implantés sur le territoire et à les outiller afin de renforcer les logiques de parcours.

- **Des approches collectives dans la recherche d'emploi :** *démarches de groupe pour travailler l'estime de soi à travers la dimension intégratrice du collectif, informations collectives sur les opportunités d'emploi à l'échelle du territoire, parcours de remobilisation en partenariat avec les ressources associatives, forums de l'emploi.*

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : Cette expérimentation vise à accompagner des habitant.e.s en situation de chômage de longue durée, tout en développant des activités économiques utiles au territoire en s'appuyant sur l'Entreprise à But d'Emploi.

- **Des actions d'aller-vers pour un accompagnement individuel, adapté et au plus proche des habitants et de leur lieu de vie :** *pieds d'immeubles emploi et accès aux droits, partenariat renforcé avec les bailleurs sociaux, permanences de France Travail en pieds d'immeubles et/ou dans les structures de proximité, déploiement du dispositif « AVEQ – Aller Vers l'Emploi dans les Quartiers ».*

Dispositif « Aller Vers l'Emploi dans les Quartiers (AVEQ) » : Médiateur porté par l'EPEC dont le rôle consiste à identifier des personnes éloignées des institutions et du service public de l'emploi afin de les (ré)inscrire dans une dynamique d'insertion socio-professionnelle.

- **Une ouverture du champ des possibles pour les demandeurs d'emploi et les salariés peu qualifiés :** *Ouverture vers l'accès à des métiers qualifiés, notamment pour les jeunes (organisation de rencontres avec des employeurs de CSP+), participation plus généralisée aux 1ères expériences salariales (immersion en entreprise, chantiers éducatifs, ...), conseils sur le statut social de l'activité professionnelle en entrepreneuriat, notamment pour les jeunes (salarial masqué, microentreprises).*

CitésLab 18ème : Les CitésLab sont des structures de sensibilisation, détection et d'orientation destinées aux créateurs et créatrices d'activités des quartiers prioritaires. Une structure couvre l'ensemble des quartiers prioritaires du 18ème arrondissement.

- **Des réponses aux freins à l'accès à l'emploi de qualité :** *cours de français et d'alphabétisation en entrée et sortie permanente, accès facilité aux matériels et formations numériques, gardes d'enfants adaptés aux horaires et besoins des familles monoparentales, développement des rallyes emploi.*
- **Accompagnement et soutien aux commerces de proximité avec des locaux commerciaux accessibles aux porteurs de projets résidant dans les quartiers :** *structuration des associations de commerçants, communication renforcée des ressources de la Chambre de Commerce et d'Industrie, permanences de proximité d'accompagnement à la formalisation de l'activité, lien renforcé avec les cités lab et le GIE Paris Commerces, accompagnement adapté à la création d'entreprises.*

Espace de coworking Goutte d'Or : Lieu permettant de proposer aux couturier.ère.s de la Goutte d'Or un espace aménagé et équipé favorisant la production en mini-série

THEME :SE LOGER ET BIEN VIVRE DANS MON QUARTIER

Les quartiers populaires du 18^{ème} arrondissement mêlent à la fois des quartiers faubouriens, des quartiers composés d'habitations bon marché (HBM) en briques rouges et des projets d'aménagement urbain récents.

Les quartiers faubouriens du 18^{ème} concentrent une forte part de population à bas revenus contrastant avec une arrivée croissante de catégorie socio-professionnelle aisée. Dès lors, l'enjeu d'animer la mixité sociale et de répondre aux besoins de l'ensemble des habitants est prégnant, aussi bien dans l'offre commerciale de proximité que dans l'offre associative. L'enjeu réside donc à proposer des rez-de-chaussée d'immeubles actifs dont l'offre commerciale et/ou les activités répondent aux besoins de l'ensemble de la population. Il s'agit dès lors maintenir des services et commerces adaptés aux populations fragiles, et de mieux faire connaître la diversité commerciale présente aux nouveaux arrivants, notamment en valorisant les commerces et commerçants existants (animations, guides de quartiers, ...).

Le secteur des Portes du 18^{ème} arrondissement est, quant à lui, un territoire étendu et dense, faisant face à des fractures urbaines importantes (axes routiers, chemins de fer, périphérique...) et à un dynamisme important de renouvellement urbain. Dès lors, l'enjeu réside dans la consolidation de la vie sociale et locale (accompagnement des dynamiques associatives, activation des pieds d'immeubles, animation positive de l'espace public) et dans l'accompagnement des nouveaux usages.

Par ailleurs, les quartiers populaires du 18^{ème} arrondissement sont fortement fréquentés et animés, engendrant des problèmes d'occupation de l'espace public. Un travail conjoint des bailleurs et des services de la Ville est indispensable pour prévenir ces situations. Pour répondre à ces enjeux, un dispositif de Gestion Urbaine de Proximité a été enclenché à la Goutte d'Or et à Charles Hermite, et des actions visant à occuper positivement l'espace public sont menées dans les différents quartiers.

- **Une occupation positive de l'espace public :** *propositions ludiques, sportives, culturelles tout au long de l'année, devant et au sein des squares, parcs et espaces verts, rues aux écoles à destination de tous les publics, usage des mobilités douces facilité et sécurisé pour tous les habitant.e.s (circulations piétonnes, délimitation des espaces,*

signalétique), actions d'embellissement construites pour et avec les habitant.e.s, appropriation des aménagements urbains, liens renforcés entre services techniques et bailleurs.

Des propositions ludiques sur le mail Belliard : Animations partenariales pour les familles et les jeunes dans l'espace public, avec par exemple la mobilisation des Ludothèques mobiles.

Nouvelle rue aux enfants à Chapelle Sud : rue piétonne autour d'animations ludiques à destination des enfants et familles

- **Un apaisement du quartier contribuant au bien-être des habitants :** *temps de rencontre entre les différents acteurs de quartiers (agents de proximité, médiateurs, services de l'ordre, services d'assistance aux publics précaires, prévention spécialisée) et les habitant.e.s afin d'instaurer un dialogue, outils de communication largement diffusés afin de rendre visible les interlocuteurs adaptés aux différentes situations, lieux d'accueil en soirée sur des horaires atypiques pour les jeunes afin d'éviter les désagréments liés aux troubles du voisinage et permettre un accompagnement de leurs projets.*

Une démarche de gestion urbaine de proximité : La gestion urbaine de proximité, impliquant les habitants et les associations qui les représentent, permet de traiter les problématiques liées au cadre de vie en impliquant les bailleurs, la Ville et l'État.

- **Des commerces diversifiés et une offre associative répondant aux besoins des habitant.e.s :** *développement de lieux de rencontre accessibles à tous permettant l'émergence d'initiatives habitantes, émergence d'associations de commerçants afin de travailler collectivement sur leurs besoins et la valorisation des commerces, travail étroit avec le GIE Paris Commerces et la Mairie sur l'attribution de locaux en pieds d'immeubles, outils de communication mutualisés et adaptés afin de mieux orienter les publics et les habitant.e.s,*

signalétique associative renforcée, stands d'information sur l'espace public.

Réseau de valorisation et d'animation des commerces et pieds d'immeuble : Valoriser les commerces de proximité et pieds d'immeuble à travers la mise en place d'événements festifs.

- **Un renforcement des ressources de proximité pour les habitant.e.s des quartiers populaires :** *liens inter quartiers resserrés, mise en place de permanences de proximité, création de structures de proximité.*

Ouverture d'un espace de vie sociale à Poissonniers : Lieu de proximité d'animation de la vie sociale

Le Lab' Chapelle et le lieu commun : Des lieux d'accueil et de ressources en proximité ouverts pour les habitant.e.s et proposant des actions d'ouverture sur le quartier et d'accompagnement socioprofessionnel

- **Des projets d'aménagement et de rénovation urbaine :** *opérations d'aménagement et de renouvellement urbain, réhabilitation de résidences sociales, création de projets de fresques participatives et de signalétiques, projets de mémoire des quartiers.*

ZAC gare des mines Fillettes : Projet d'aménagement urbain à Porte de la Chapelle entraînant l'arrivée de nouveaux équipements: espace de sante, équipements sportifs, structures culturelles.

Opération d'aménagement Chapelle Charbon : Le programme de l'opération se caractérise par une offre diversifiée de logements, d'activités et de commerces, des équipements publics dont un groupe scolaire, et un parc de 6,5 hectares.

Projet urbain Hébert : Mutation d'une emprise ferroviaire dédiée initialement à la logistique en un quartier mixte combinant habitat, commerces, services et activités.

THEME : ÊTRE EN BONNE SANTE DANS MON QUARTIER

A l'échelle des quartiers populaires du 18^{ème} arrondissement, le besoin de soins en santé mentale s'est accéléré, notamment chez les jeunes, suite à la crise sanitaire. Les jeunes sont ainsi parfois freinés dans leur projection et leur parcours socioprofessionnel, souvent lié à un renfermement sur soi et/ou à un isolement psychologique, pouvant entraîner des troubles de l'attention, de l'apprentissage mais aussi des conduites à risques. Ainsi, pour faciliter l'accès aux soins, des initiatives sur l'interconnaissance des acteurs du soin, la formation des acteurs jeunesse aux premiers secours en santé mentale, ainsi que la visibilité des ressources en santé sont des pistes à renforcer.

Il semble également nécessaire de travailler sur l'accompagnement physique vers le soin et sur l'accessibilité de l'offre de soin pour une meilleure prise en charge. Les habitants relèvent une difficulté à trouver des médecins généralistes et/ou spécialistes et déplorent des longs délais pour obtenir des rendez-vous médicaux.

- **Une prise en charge en santé mentale renforcée :** *permanences et consultations psychologiques gratuites avec des modalités adaptées aux différents publics (jeunes mineurs et majeurs, parents), formation des structures associatives aux premiers secours en santé mentale (PSSM), informations collectives sur la santé mentale et le bien-être psychique, actions collectives animées par les structures jeunesse pour lutter contre le renfermement et l'isolement psychologique des jeunes, animation du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).*
- **Une offre de santé de proximité développée et accessible aux habitant.e.s :** *développement des permanences de proximité de la Maison départementale des personnes handicapées, aide à l'installation des médecins généralistes et spécialistes au sein des quartiers, liens renforcés avec les Centres Médicaux Psychopédagogiques (CMPP), sensibilisation aux pratiques*

*quotidiennes pour une bonne santé (pratique sportive, bien manger),
développement du sport santé.*

ZAC gare des mines Fillettes : Ouverture d'un espace de santé d'une surface d'environ 500 m2 dans le cadre de l'opération d'aménagement.

Une maison sport santé dans le 17ème : Accompagnement du rayonnement de la maison sport santé du 17ème dans le 18^{ème} arrondissement.

THEME :LA SOLIDARITE ET L'EGALITE DANS MON QUARTIER

A l'échelle des quartiers populaires du 18ème arrondissement, une concentration de non recours aux droits a pu être observée, souvent liée à des démarches administratives complexes, à la barrière de la langue, à une méconnaissance des ressources existantes, et/ou à une défiance vis-à-vis des institutions. La dématérialisation des services publics a également accentué ces situations de non recours, notamment dans les quartiers populaires bordés par des fractures urbaines importantes, créant ainsi un sentiment d'isolement et d'exclusion, notamment pour le public sénior. L'accompagnement numérique au plus près des habitant-es et l'implantation des services de proximité constituent un enjeu majeur pour lutter contre le non recours aux droits.

- **Un accès facilité aux outils informatiques :** *actions de sensibilisation à l'usage des nouvelles technologies, accompagnement dans la réalisation de démarches administratives dématérialisées, mise en réseau des organismes de formation au numérique, espaces de mise à disposition et/ou de mutualisation du matériel informatique.*

La Mairie mobile : Permanences numériques permettant à toutes et tous d'accéder aux services publics près de chez soi et sans rendez-vous.

- **Des permanences d'accès aux droits en proximité pour les habitant.e.s :** *mise en place d'horaires adaptées, permanences sociales en proximité des lieux d'habitation, permanences interdisciplinaires au sein d'un même lieu (guichet unique), dispositifs mobiles, déploiement de l'intervention d'écrivains publics, d'assistant sociaux et de conseillers numérique pour favoriser l'accès aux droits et l'inclusion numérique*

Le lieu commun : Un espace partagé d'accueil et d'information sur l'opération de réhabilitation de la résidence Charles Hermite par Paris Habitat, avec un accompagnement social renforcé des habitant.e.s

- **Une meilleure appropriation des ressources du territoire par les habitant.es :** *communication dans l'espace public, signalétique renforcée dans certains espaces, liens avec les bailleurs sociaux pour renforcer la communication, démarches de porte-à-porte.*

Les éclaireurs de quartier Charles Hermite et Chapelle International : Renforcement et pérennisation de la fonction des « éclaireurs de quartier » visant à faciliter la circulation de l'information des nombreuses ressources du territoire et rendre visible les initiatives entre les acteurs du quartier

- **Une offre linguistique adaptée aux besoins des habitant.e.s :** *une offre plus diverses de cours en apprentissage du français sur le territoire ; un déploiement de permanences linguistiques à Chapelle Nord ; une meilleure synchronisation avec le calendrier des cours municipaux pour adultes.*

La rentrée partagée du 18ème arrondissement : organisation partenariale d'une période de tests d'évaluation linguistique pour inscrire les personnes désireuses d'apprendre le français à un cours adapté à leurs besoins, leur niveau linguistique, leurs disponibilités et leur lieu d'habitation.

THEME : AGIR POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES QUARTIERS

Les questions environnementales touchent avec acuité les habitants des quartiers populaires. Les quartiers populaires du 18^{ème} arrondissement sont des quartiers denses avec des logements anciens construits avant 1975, qualifiés pour la majorité de « passoirs thermiques » (mauvaise isolation, difficultés de chauffage, problèmes d'humidité). Cela entraîne des situations de surconsommation énergétique, impactant les factures des ménages, déjà pour la plupart en situation de fragilité économique. Ainsi, la sobriété énergétique subie est de plus en plus observée. Les différents projets urbains des quartiers populaires du 18^{ème} arrondissement devront répondre aux enjeux de transition écologique (rénovation thermique, matériaux écologiques).

Au-delà de cette précarité énergétique, les quartiers populaires situés aux Portes du 18^{ème} arrondissement sont également confrontés aux enjeux de santé environnementale, liés aux axes de circulation (périphérique de Paris) et à des sites d'activités productives et logistiques en proximité (Cap18, Géodis).

Afin d'agir pour la transition écologique des quartiers, les enjeux sont de limiter la précarité énergétique et la vulnérabilité des populations face aux changements climatiques, de donner les moyens à l'ensemble des habitant.e.s des quartiers populaires d'accéder à une alimentation saine et durable mais aussi de donner accès aux opportunités d'emploi et de développement économique ouvertes par l'économie circulaire.

- **Des aménagements et des actions répondant aux enjeux climatiques :** *réhabilitation de résidences sociales, îlots de fraîcheur*

Réaménagements de l'axe rue de la Chapelle : végétalisation des trottoirs et des placettes, requalification du square du 21 avril 1944 et création d'une balade plantée en quartier rue Pierre Mauroy.

Jardin des Traverses : Une ouverture de la petite ceinture grâce à la création d'un lieu dédié aux habitantes et habitants du quartier (lien social, biodiversité et jardinage).

Vers des quartiers résilients : Diagnostic et plan d'action à l'échelle micro-locale pour une adaptation des quartiers à la survenue de crises liées au changement climatique

développés en cœur de résidence par la végétalisation et la création de jardins partagés, végétalisation des espaces publics, actions de sensibilisation en porte-à-porte.

- **Un accès inconditionnel à l'alimentation saine et durable :** installation en proximité d'acteurs de l'alimentation locale et durable proposant une offre alimentaire saine à des prix accessibles, développement d'ateliers de cuisine collectifs valorisant les savoir-faire des habitant.e.s et la transmission de pratiques d'alimentation durable, sensibilisation aux pratiques durables comme les composts de quartier, les recettes avec des aliments de récupération pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Réseau VRAC : le projet d'épicerie à Charles Hermite porté par le réseau VRAC vise un mieux-être en santé par l'alimentation et par la promotion du lien social, de l'activité physique et la valorisation des savoir-faire culinaires des habitant.e.s des quartiers populaires du 18^{ème}

Le CiNey : tiers-lieu associatif permettant aux habitant.e.s d'accéder à une alimentation de qualité et à des prix accessibles.

2e édition du Défi foyers alimentation positive : Démarche de sensibilisation à une alimentation saine et de qualité

- **Des actions de sensibilisation aux gestes écologiques du quotidien :** sensibilisation au réemploi et au recyclage afin de favoriser l'économie circulaire locale et réduire les déchets, développement de la pratique du tri des déchets en lien avec la direction de la propreté et les bailleurs sociaux du territoire, travail partenarial avec les bailleurs sur la communication des dispositifs existants (signalements DMR, démarche encombrants), développement des mobilités douces (dispositif savoir-rouler)

THEME : S'ÉPANOUIR DANS MON QUARTIER, A PARIS ET AU-DELA

Avec la présence de nombreux équipements sportifs, culturels et d'animation, le 18^{ème} arrondissement offre de nombreuses ressources pour favoriser l'épanouissement des habitant.e.s. Les associations locales de proximité contribuent également à l'animation et à la dynamique des quartiers populaires.

Le 18^{ème} arrondissement, et notamment le quartier de la Goutte d'Or, est particulièrement bien doté en équipements culturels. Cependant, des freins et des barrières symboliques à l'entrée de ces derniers ne favorise pas leur appropriation par l'ensemble des habitant.e.s des quartiers populaires. L'enjeu réside alors, dès le plus jeune âge et notamment à l'école, à encourager la pratique artistique et la découverte des lieux culturels du territoire. Considérant le spectacle vivant, les compagnies doivent s'inviter au sein des établissements scolaires, dans l'espace public, dans les cours d'immeubles d'habitat social pour qu'à l'âge adulte les lieux de proximité ne soient plus perçus comme étrangers au quartier.

Afin de favoriser le droit aux vacances, un outil présentant les différents dispositifs d'aide aux vacances a été mis en place en direction des partenaires associatifs mais sa lisibilité doit être renforcé pour favoriser son appropriation par les familles, les jeunes et les seniors.

- **Un accès facilité aux vacances, aux loisirs et à la culture :** *lisibilité et visibilité des dispositifs, réunions d'information en proximité sur les offres aux départs en vacances (dispositif chèque vacances, vacances arc-en-ciel, permanences CAF, Point Information Vacances, etc.), guide des ressources pour les professionnels, évènements conviviaux et de loisirs inter-quartiers, accompagnement de la mobilité internationale, développement de partenariats avec les institutions culturelles de la ville*

Ateliers Chapelle International : Un nouvel équipement culturel dédié aux pratiques artistiques avec une offre de cours d'arts plastiques et d'arts vivants portés par les Beaux-Arts et des associations locales.

- **Un accès à la pratique sportive garantie pour tous.tes :** *cours sportifs encadrés et de qualité sur les TEP et workout, créneaux sportifs adaptés pour les femmes et les personnes en situation de handicap, offre de pratiques sportives diversifiée.*

L'ouverture de l'Arena dans le quartier Porte de la Chapelle : Découverte et appropriation de ce nouvel équipement par les habitant.es, les clubs sportifs et les associations. L'Arena est dotée de deux gymnases de la ville de Paris.

Animation du Terrain d'Éducation Physique Boris Vian : Favoriser l'usage du Terrain d'Éducation Physique par les habitants et associations du quartier.

THEME : PARTICIPER A LA VIE DE MON QUARTIER ET DE MA VILLE

Les habitant.e.s des quartiers populaires du 18^{ème} arrondissement ont la possibilité de participer à la vie de leur quartier et de leur ville à travers les dispositifs et instances comme le budget participatif, les conseils de quartier, le conseil citoyen ou encore le Fonds de Participation des Habitants (FPH). Les associations jouent également un rôle primordial dans l'implication des habitant.e.s à la vie et à la transformation de leur quartier.

Pour autant, les formes que peuvent prendre ces instances de consultation et de concertation ne sont pas adaptés à l'ensemble des habitant.e.s des quartiers populaires, notamment les jeunes ou les personnes éloignées, ne favorisant pas leur participation.

Dès lors il est nécessaire de rendre visible et accessible les différents dispositifs de participation existants à travers une adaptation de la communication et de son organisation.

- **Un empowerment encouragé afin de mettre en œuvre les projets et les envies des habitant.e.s :** *accompagnement du dispositif FPH, soutien aux associations d'habitant.e.s (amicales des locataires), initiatives et projets associatifs dans le cadre des plans d'actions de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), formations et accompagnement des habitants qui souhaitent s'engager dans des projets et/ou des initiatives.*
- **Des démarches de participation citoyenne mieux appropriées par les habitant.e.s :** *Rencontre avec les habitants concertés pour un point d'étape dans le suivi du projet de territoire, soutien d'initiatives d'habitant.e.s, montée en compétence des jeunes habitant.e.s sur l'expression de leurs besoins et formalisation de leurs idées.*

La gouvernance du projet de territoire

*Février /
Mars*

Comité de pilotage annuel à
partir de 2025
(1 par arrondissement)

Bilan des années écoulées
Point d'étape sur l'avancée
des projets structurants
Présentation des priorités à
venir
Lien avec les directions de la
Ville sur l'AAP

Pilotage : Maire d'arrondissement
Animation : EDL et Délégué du Préfet
Signataires du contrat de ville au
niveau local
Directions de la Ville de Paris
Habitants / Conseil citoyen

Eté / Septembre

Evaluation et mise à jour
annuelle de la feuille de route
« politique de la ville »
d'arrondissement

Cohérence entre les constats
de l'Equipe opérationnelle et
la feuille de route
Point d'étape sur l'avancée
des projets structurants

Pilotage : Directeur Général des
Services
Equipe de développement local

*Septembre /
Octobre*

Lancement annuel de l'Appel à
projets politique de la ville

Espace de concertation
Annonce des priorités à venir

Pilotage : Maire d'arrondissement
Animation : EDL et Délégué du Préfet
Représentants associatifs et
habitants

A mi-parcours du projet de territoire, des temps spécifiques de bilan et d'ajustement éventuel des perspectives pour les quartiers seront organisés.

L'évaluation du projet de territoire

EVALUATION ANNUELLE

Chaque Projet de Territoire fait l'objet d'une évaluation annuelle qui se compose de deux volets :

➤ **Le suivi annuel des projets de quartier :**

Des projets dits « structurants » ont été définis suite aux concertations menées en 2023 et 2024 pour les 6 prochaines années dans l'ensemble des quartiers populaires de l'arrondissement. Ces projets mobilisent des partenaires et des ressources variées. Les projets sont identifiés comme « existant », « à venir » ou « en réflexion ». Ces projets sont en cohérence avec la Feuille de Route de l'arrondissement.

➔ Chaque année, il est proposé de faire un bilan d'étape sur la mise en œuvre des projets structurants et d'actualiser le projet de territoire pour :

- Identifier l'avancement de chaque projet : toujours « en réflexion », démarrage de la mise en œuvre opérationnelle, finalisation d'un projet ou livraison d'un équipement.
- Donner quelques exemples parmi ceux-ci et les réalisations observées.
- Indiquer d'éventuels points de blocage sur des projets.

Ces projets pourront également être complétés au fur et à mesure de l'avancée du projet de territoire, et en fonction des besoins émergents. De nouveaux projets pourront ainsi être ajoutés.

➤ **L'évaluation des actions des associations subventionnées dans le cadre de la politique de la ville :**

Dans les quartiers populaires, les associations sont au premier plan, car elles interviennent en proximité et au contact direct de la population.

Ces associations soutenues par la politique de la ville expérimentent des méthodes d'accompagnement innovantes

pour « aller vers » les personnes les plus éloignées des institutions (actions « hors les murs », amplitudes horaires étendues, gardes d'enfants, etc..) et leur faire bénéficier des ressources visant à améliorer leurs conditions de vie.

Les bénéfices (ou « impacts ») directs et indirects de l'action des associations pour améliorer des conditions de vie de leurs bénéficiaires doivent donc pouvoir être évalués, objectivés, pour ensuite être mieux valorisés.

- Chaque année est réalisée une évaluation d'actions d'un panel d'associations soutenues par la Ville de Paris (et éventuellement également par l'Etat) dans les quartiers populaires. Une sélection d'actions à évaluer en lien avec une thématique prioritaire pourra être opérée.

Cette évaluation se fera :

- « Avec » les associations, dans une logique d'accompagnement, et non de contrôle.
- Avec les bénéficiaires des associations pour disposer de leurs paroles et de données qualitatives.
- Avec la Mairie d'arrondissement, l'Etat et les principaux partenaires du quartier, pour éclairer et valoriser auprès des décideurs et financeurs l'impact associatif dans les quartiers.

Les modalités précises de cette évaluation restent à préciser et seront définies d'ici le début 2025. Elle viendra compléter et alimenter les comités de pilotage annuel des associations bénéficiant d'une convention pluriannuelle d'objectif, qui se tiennent par ailleurs.

EVALUATION à MI PARCOURS

A mi-parcours du contrat de ville, une évaluation plus poussée sera réalisée (notamment pour les secteurs politique de la ville) avec à la fois :

- Une nouvelle phase de concertation impliquant fortement les habitant-es des quartiers populaires
- La mise à jour des projets de quartier, notamment du point de vue de l'avancée des projets structurants.

